

L'Orchestre national de Metz recrute :

un(e) Violoncelliste

Dans le cadre du dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale, Démos pour ses ateliers de Behren-lès-Forbach

Description de la structure

La Cité musicale-Metz est un projet innovant d'une maison de toutes les musiques et de la danse, regroupant l'Orchestre national de Metz et les salles de l'Arsenal, la BAM et les Trinitaires autour d'un projet artistique et culturel commun. Plus de 500 manifestations sont organisées chaque année qui rassemblent près de 300 000 spectateurs et visiteurs.

Démos (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale)

Démos est un dispositif d'enseignement collectif de la musique fondé sur la pratique instrumentale en orchestre destiné à des enfants de 7 à 12 ans vivant sur des territoires connaissant des difficultés sociales, économiques et environnementales. Ce projet s'appuie sur un partenariat éducatif entre des musiciens employés par le dispositif et des travailleurs sociaux présents sur les différentes structures à caractère social. Initié en 2010 et coordonné nationalement par la Philharmonie de Paris, le dispositif est déployé sur le territoire national depuis 2015 à raison de 30 orchestres. Dès 2019 dans sa 4^{ème} phase d'évolution, le nombre d'orchestres passera à 60.

Depuis 2016, l'Orchestre national de Metz porte la coordination du dispositif Démos sur le territoire de la Moselle avec la création de l'Orchestre Démos Metz Moselle. Dès janvier 2020, le dispositif sera reconduit à raison de deux orchestres impliquant 240 nouveaux enfants sur les territoires de la Moselle avec étude de deux groupes transfrontaliers (Luxembourg, Sarre). Le premier sera déployé sur l'axe Metz, Moselle Est, Sarre et le second sur l'axe Metz, Moselle Nord, Luxembourg. Chacun des 120 enfants, âgés de 7 à 12 ans sans pratique antérieure musicale sont répartis en groupes de 15 placés chacun sous la gestion d'une structure sociale.

Missions

Les ateliers se déroulent au rythme de deux ateliers hebdomadaires hors temps scolaire au sein des structures sociales partenaires, situées au plus proche des lieux de vie des enfants. Elles sont ponctuées par des rencontres régulières en grande formation d'une centaine de jeunes, avec direction d'orchestre et direction de chœur. Les intervenants artistiques collaborent tout au long du projet avec des référents sociaux qui accompagnent dans leur quotidien les jeunes ainsi qu'au cœur des ateliers Démos. Les intervenants artistiques contribuent à construire une pédagogie musicale innovante fondée sur la motivation et l'intérêt. Ils travaillent en équipe de deux soit un binôme d'intervenants musiciens soit un binôme composé d'un intervenant musical et d'un danseur ou d'un chef de chœur. Ils dispensent un enseignement musical collectif à un groupe de 15 enfants débutants. Durant les quatre premières semaines du projet, les chefs de chœur et danseurs se partagent les deux ateliers hebdomadaires et sont chacun couplé avec un musicien lors de leur intervention. Sur la suite du projet, ils sont appelés à intervenir une fois par mois à l'occasion de l'atelier mensuel ouvert aux familles pour chacun des groupes, en chant ou danse ou en chant/danse selon les besoins pédagogiques. Ils sont également sollicités pour intervenir aux rassemblements et concerts.

Compétences et qualités requises

Diplôme d'enseignement de la musique (DUMI, DE, CA, CAPES, Agrégation) et/ou expérience confirmée.

Discipline : violoncelle

Capacité à travailler en équipe.

Capacité à innover et à s'investir dans un projet social.

Calendrier d'intervention

Janvier 2020 à décembre 2022 dans le cadre d'ateliers bihebdomadaires, hors temps scolaire

Encadrement de répétitions d'orchestre et concerts répartis dans l'année (environ toutes les 6 semaines)

Participation à des réunions d'équipe trimestrielles.
Programme de formations obligatoire tout au long du projet.

Lieux d'intervention pour le musicien : (le musicien intervient sur les deux créneaux du groupe)

Maison de l'orchestre, 31 rue de Belletanche, à Metz

- Le 12 janvier 2020 (journée de rentrée de l'orchestre Démos Metz Moselle Sarre)
- Le 26 janvier 2020 (journée de stage de l'orchestre Démos Metz Moselle Sarre)
- Le 1^{er} février 2020, de 10h à 12h30 (tutti de l'orchestre Démos Metz Moselle Sarre)
- Le 15 février 2020 (journée de formation des intervenants de l'orchestre Démos Metz Moselle Sarre)

Ateliers de Behren-lès-Forbach (Groupe de cordes) :

Groupe scolaire Victor Hugo - Rue Victor Hugo - 57460 Behren-lès-Forbach

Horaires : les lundis de 17h-18h30 et jeudis de 17h-19h

Dates ateliers : dès mars 2020

Type de contrat : A DUREE DETERMINEE - MUSICIENS NON PERMANENTS

Date limite de candidature

Vendredi 10 janvier 2020

Postes à pourvoir dès le 12 janvier 2020

Rémunération envisagée

Rémunération sur la base d'un taux horaire brut de 30 euros.

1 heure forfaitaire de temps de préparation sur la même base de taux horaire brut est ajoutée au temps effectif d'atelier. En cas de résidence à Metz ou environs, un forfait net de 30 euros par atelier est consenti pour le temps de déplacement aller-retour de Metz (ou environs) à Behren-lès-Forbach.

CV et Lettre de motivation sont à transmettre à l'attention de :

Edith Vecchio-Luchetti, Chargée de Projet Démos

par mail à l'adresse suivante : vecchio@citemusicale-metz.fr